

Brèves

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 9

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BRÈVES

Loi sur le travail:

Il faut le dire

Nombreuses sont les femmes qui n'aiment pas, mais alors pas du tout, cette loi sur le travail. Elles le disent et se mobilisent d'un bord politique à l'autre, ou presque. La Ligue suisse des femmes catholiques, la Fédération suisse des femmes protestantes, l'Association suisse pour les droits de la femme ainsi que l'Union syndicale suisse ont lancé un Comité national des femmes «Non à une loi discriminatoire sur le travail!». Je vous propose quelques extraits de prises de position grapillées ça et là dans des communiqués de presse et des articles. Afin de voter les yeux ouverts.

L'avis d'une femme médecin du travail tout d'abord: Insomnies, fatigue persistante, troubles alimentaires et vie sociale perturbée sont les symptômes les plus courants dont se plaignent les travailleurs de nuit. Néanmoins, souligne Brigitta Danuser, la double charge de la femme - professionnelle et familiale - accentue les effets néfastes du travail de nuit. «*Les observations sont unanimes à reconnaître que le temps de sommeil tend à être encore plus court que chez les hommes, en particulier lorsque la femme doit s'occuper de petits enfants. Dans ce cas, le sommeil est fréquemment entrecoupé ou retardé jusqu'à l'après-midi afin qu'elle termine d'abord les tâches ménagères.*» Des recherches récentes ont montré une corrélation entre travail de nuit et diminution de la fertilité. Et l'influence de ce travail de nuit sur le fœtus: les nouveaux-nés des travailleuses de nuit pèsent moins à la naissance et le taux de prématurité est plus élevé.

L'ADF, l'Association suisse pour les droits de la femme, réclame celui de dire NON: L'ADF en a assez de se faire piéger. «*Sous prétexte de réaliser l'égalité, on nous propose des compromis inadmissibles, on détériore la réglementation du travail d'une catégorie de femmes obligées de gagner leur vie dans des conditions précaires... et on a aussi supprimé les mesures de protection de la santé qui existaient seulement pour les*

femmes mais qui - c'était l'intention du Conseil fédéral - auraient dû être étendues à l'ensemble des travailleurs.»

Ensuite, les femmes protestantes de la FSFP s'engagent pour sauvegarder le dimanche, jour de repos malmené par la nouvelle loi. «*Le dimanche est un jour de liberté collectif, une occasion de se poser et de se reposer, un jour pour les contacts familiaux et sociaux, celui du temps à soi et de la fête. Le jour de liberté à un moment donné dans la semaine isole et mène à la solitude.*»

L'USS rappelle «*que les défenseurs de la révision de la loi sur le travail (ils sont emmenés par l'Union suisse des arts et métiers) veulent nous faire accroire que cette nouvelle loi est nécessaire dans l'intérêt de l'égalité entre femmes et hommes. Pour une part, ils viennent des mêmes milieux qui ont combattu activement, mais en vain, la réalisation d'une loi efficace sur l'égalité des sexes.*»

Enfin, la Ligue suisse des femmes catholiques affirme que la nouvelle loi sur le travail n'est pas un pas vers l'égalité mais une tentative de dégradation des conditions de travail sur le dos des femmes. Elles appellent ensuite à rejoindre le Comité national «Femmes contre la loi sur le travail». Pour ce faire, la ligue met son secrétariat à disposition. Donc, si vous désirez des informations sur le comité ou si vous voulez y adhérer, écrivez à l'adresse suivante: Comité national «Femmes contre la loi sur le travail» c/o Ligue suisse des femmes catholiques Burgerstr.17-Case postale 7854 6000 Lucerne 7. La documentation nécessaire vous sera alors envoyée.

Congrès national des femmes:

des promesses à tenir

Après les souvenirs ramenés de Berne par chacune des 2300 participantes au 5^e Congrès suisse des femmes, voici les textes de la septantaine de résolutions approuvées à l'unanimité que chacune devrait pouvoir relire à tête reposée, dans l'idée de s'engager à les mettre à exécution! Edité par Gabriela Winkler, responsable de la communication du Congrès, le rapport final sur les événements survenus lors de cette impres-

sionnante rencontre de femmes à Berne du 19 au 21 janvier 1996, est aussi un programme d'action, symbolique de «l'avenir au féminin».

La présidente du Congrès Christiane Langenberger, conseillère nationale, avait mis les points sur les «i» lors de la réunion plénière finale fréquentée par plus de 600 femmes: «*Plus de 70 résolutions figurent dans le rapport, qui ne pourront pas être toutes soutenues par les femmes qui font de la politique active, en raison de leurs affiliations politiques distinctes.*» Il n'empêche que ces résolutions sur les nouvelles formes de vie et de travail, la sécurité sociale, la lutte contre la violence et l'ouverture de la Suisse sur le monde, même si certaines sont plutôt utopiques dans la réalité actuelle, constituent toutes ensemble un moyen de pression sur ceux qui détiennent un pouvoir de décision en Suisse. «*Il appartiendra aussi aux participantes à ce Congrès de s'engager concrètement selon leurs*

moyens pour que ces résolutions soient prises en compte par les femmes actives en politique. Il faut aussi que vous nous souteniez», avait ajouté Christiane Langenberger.

Toutes les résolutions figurent en français et en allemand dans le rapport, tant celles qui ont été présentées dans les quatre forums que celles qui ont été élaborées dans les ateliers, y compris celles qui n'ont pas pu être discutées faute de temps. Mais surtout ce rapport final est aussi un véritable album du souvenir où ont été rassemblés les discours de la séance d'ouverture, y compris la mémorable intervention de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, la transcription du débat mis sur pied par la Commission fédérale des questions féminines sur «le monde est notre ménage», auquel a pris part Martine Chaponnière, les exposés des quatre jeunes femmes, une documentation sur les thèmes d'actualité abordés dans les forums, de même que les rapports succints sur tous les ate-

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT D'ANGIOLOGIE

au Département de médecine interne

Charge: il s'agit d'une charge complète de médecin chef de service de la division d'angiologie et d'hémostase et d'une charge partielle de professeur adjoint (3/10e) comprenant les enseignements pré-et post-gradués. Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherches.

Titre exigé: doctorat en médecine (spécialiste FMH en angiologie) ou titres jugés équivalents.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1997 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 janvier 1997 au Doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

liens organisés au Congrès, sans compter un plan fixe sur les activités culturelles et le marché. Gabriela Winkler a édité le rapport à ses frais, aidée par des subventions d'associations féminines. Elle édite également le Calendrier féminin 1997 - Reflets de l'histoire des femmes en Suisse. Vous y trouvez des pionnières dans la politique, dans les professions et dans les arts. Rapport et calendrier peuvent être commandés par tél. au 01/851 09 20 ou par fax au 01/850 46 92. Prix du rapport: 25 francs, TVA et port en sus. Prix du calendrier: 15 fr. 50 + frais d'envoi.

aml

Savoir l'essentiel sur les bureaux de l'égalité

Heureusement qu'ils existent, ces vingt-trois bureaux fédéraux, cantonaux et communaux de l'égalité entre femmes et hommes qui sont à la fois gardiens et promoteurs de la concrétisation de ce principe constitutionnel voté le 14 juin 1981. Ils sont même plus nécessaires que jamais en période de récession et de restrictions budgétaires. Editée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité entre femmes et hommes et rédigée par Brigitte Mantilleri, une brochure fournit enfin une vue d'ensemble sur ces bureaux dans toute leur diversité. Ces bureaux ont néanmoins deux points communs. D'une part, tous se caractérisent par l'engagement personnel considérable de leurs collaboratrices compétentes pour la défense de la condition féminine sous toutes ses formes. Et de l'autre, plutôt surprenant pour des institutions de droit public, ces bureaux, dont les moyens financiers et la dotation en personnel sont pourtant plutôt limités, doivent sans cesse justifier leur existence devant les pouvoirs publics, gouvernement ou parlement. Une minorité d'entre eux peuvent se référer à une loi spéciale. Le statut de la grande majorité dépend d'un règlement ou d'une ordonnance.

Cette brochure fournit enfin l'adresse de tous les bureaux, ainsi qu'une liste non exhaustive des nombreuses publications à leur actif.

Les bureaux de l'égalité se présentent. A commander au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Eigerplatz 5, 3003 Berne

aml

La violence domestique

Un sujet vaste et complexe. Encore et toujours d'actualité mais peut-être un peu plus sur le devant de la scène puisqu'une étude a vu le jour - elle sera publiée en 1997. Etude très attendue en Suisse puisqu'il n'y avait pas de chiffres sur l'ampleur du phénomène au niveau national. Il s'agit d'une enquête dans le cadre du Programme national de recherche (PNR 35) «Femmes, droit et société» du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS). Elle a été menée par trois chercheuses du Bureau de l'égalité genevois: Véronique Ducret, Jacqueline de Puy et Lucienne Gillioz, la responsable que j'ai rencontrée. Afin de joindre l'utile à l'agréable, nous avons profité d'un rayon de soleil genevois pour grignoter des rouleaux de printemps dans un jardin. Histoire de se remonter le moral, car la violence conjugale n'est vraiment pas très rigolote (lire à ce sujet l'article en page Fribourg dans ce numéro). Et les chiffres de l'étude non plus.

En effet, en Suisse, plus d'une femme sur cinq est victime de violence physique ou sexuelle. 40% des femmes ont subi des violences psychologiques dans leur relation de couple. Il faut peut-être préciser que l'on entend par violence psychologique la destruction systématique de l'autre, le dénigrement de tout, de ses actes et de son corps, de son être.

L'étude a touché 1500 femmes de 20 à 60 ans vivant en couple en Suisse pour la partie quantitative, c'est-à-dire que ces femmes devaient répondre à un questionnaire, et ce par téléphone. De plus, une trentaine de femmes ont été interrogées de manière approfondie: rencontre, entretien etc. La violence conjugale touche les femmes de la ville comme de la campagne, des cadres comme des employées non qualifiées, des jeunes et des plus âgées.

Encore une chose, la recherche relève que les agressions agissent sur le bien-être, l'estime de soi et la santé: ces femmes se disent toujours ou souvent tristes, toujours ou souvent fatiguées et 20% vivent dans l'anxiété ou l'angoisse. Ces femmes consomment deux fois plus souvent des calmants et des tranquillisants.

Ce que l'enquête a montré, et qui concerne également les hommes, c'est que la violence est liée à certaines caractéristiques du fonctionnement familial - un couple dans lequel l'homme domine, a toujours raison, dirige tout de manière rigide, a plus de risques de vivre la violence, surtout si cet homme a l'impression de perdre pied pour x, y raisons. D'autres facteurs sont la mauvaise communication au sein du

couple ou encore un système familial peu ouvert sur l'extérieur. Résultat, les chercheuses sont d'avis que ce sont les rapports sociaux d'inégalité qui provoquent ce genre de situation. Pour tout renseignement concernant cette étude, vous pouvez vous adresser aux chercheuses: Lucienne Gillioz, Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge. Tél. 022/ 301 37 00.

bma



De gauche à droite: Michèle Jaccard, Patrick Ferla, Madeleine Caboche, Isabelle Binggeli, Roselyne Fayard, Laurence Bisang et Ivan Frésard.

Chacun pour tous

RSR - la première joue la carte de la solidarité:

«Notre radio a la vocation d'être fédératrice et solidaire, et ne peut donc pas faire l'économie d'une réflexion sur la situation économique actuelle», explique Isabelle Binggeli, directrice de la chaîne. Et de démarrer avec toutes les bonnes volontés de son équipe, une période de sensibilisation et de lutte contre la morosité. Il s'agit d'une part de faire parler les gens qui ont des problèmes, de l'autre de présenter des projets innovateurs à l'antenne et de servir de médiateur afin que cela marche.

Si vous avez un projet (économique, de vie, de société, impliquant une région...), expliquez-le par écrit, le plus synthétiquement possible et envoyez-le à: Radio suisse romande - la première 40, avenue du Temple, 1010 Lausanne. Quant aux femmes, elles sont évidemment de la partie avec Comédie qui, chaque vendredi matin donne la parole à des associations féminines, à des femmes qui sont dans le besoin et à d'autres qui s'en sortent ou aident les autres à s'en sortir. Bref, dans Comédie, c'est chacune pour toutes.

ABONNEZ-VOUS

Fr. 60.-*

pour recevoir

Femmes
suisses

- ☐ chez vous pendant une année
- ☐ ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom

Prénom

Adresse

N° postal et lieu

* (AVS, chômage Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus, étranger Fr. 65.-)

A renvoyer à: Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge - GE